

## Perte de copie par la faculté

Par IIo, le 17/07/2023 à 13:50

Bonjour,

Je suis étudiante en L2 et ma copie d'examen a été perdue par la faculté Suite à cela la décision qui a été prise c'est de me faire valider la matière par équivalence, le problème c'est que cette décision me pénalise fortement puisqu'elle descend ma moyenne en dessus de 10 et ne privilégie pas mon passage en L3

J'ai essaver de leur demander une autre solution qui me pénaliserait moins mais en vain

J'ai essayer de leur demander une autre solution qui me pénaliserait moins mais en vain Que faire ?

Par Isidore Beautrelet, le 18/07/2023 à 14:45

Bonjour

En effet vous pourriez tenter de leur demander de bénéficier d'un sujet de remplacement, mais j'ai bien peur qu'il soit un peu tard.